

## AUX ENSEIGNANTS...

A l'occasion des élections au Conseil de l'Enseignement Général et Technique, en décembre dernier, un déplacement des voix du S.N.I.-P.E.G.C. en direction de «Force Ouvrière» s'est nettement manifesté.

Ce phénomène correspond à une situation nouvelle dont prennent conscience des enseignants de plus en plus nombreux.

En effet, de toutes les organisations soutenant le C.N.A.L. depuis sa création, la Confédération «Force Ouvrière» est la seule à avoir maintenu une politique constante de défense de la laïcité, de l'école laïque et des enseignants.

Déjà au moment des municipales, en février 1977, alors que pour la première fois les C.D.A.L. ne sollicitaient aucun engagement de la part des candidats, le Comité Confédéral National «Force Ouvrière» rappelait:

*« Nous restons fidèles à la formule qui est celle du C.N.A.L.: A Ecoles Publiques fonds publics, à Ecole privées fonds privés » (C.C.N. du 12-2-77).*

Devant l'offensive sans précédent que représente la mise en place des Conseils d'Ecole qui livrent l'école laïque et les enseignants aux groupes de pression avec l'approbation des dirigeants nationaux du S.N.I. et de la F.E.N., partisans de l'autogestion et de la gestion tripartite de l'Education Nationale, la Confédération «Force Ouvrière» a pris une position sans ambiguïté:

*«Nous sommes résolument hostiles aux Conseils d'Ecole, aux Conseils d'ateliers préconisés par E. Maire...» (A. Bergeron, le 9-9-77).*

Enfin, dans la période précédant les élections législatives, «Force Ouvrière» est la seule organisation qui ait mis en pratique le principe d'indépendance par rapport aux partis politiques, tandis que les responsables de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. intervenaient directement, par leurs déclarations, dans la campagne électorale.

Dans son «*Manifeste pour l'indépendance syndicale*», Force Ouvrière affirme:

*«Le Mouvement syndical authentique ne saurait, sous peine de perdre son indépendance, s'engager dans l'action politique des partis que ce soit sur le plan électoral ou sur le plan d'un programme de gouvernement... Il appartient au syndicalisme - organisation de classe - de défendre les intérêts particuliers de la classe ouvrière... Dans cet esprit, fidèle en cela aux décisions de ses congrès, la C.G.T. - F.O. condamne tout système d'encadrement et de conditionnement qui, sous prétexte de participation, de démocratisation de l'économie, d'autogestion dans l'entreprise, conduirait à un corporatisme dangereux et à la mise en cause des possibilités d'action des travailleurs».*

Pour ces raisons, les enseignants se tournent, en nombre croissant vers la Fédération Nationale de l'Education et de la Culture Force Ouvrière, parce que la F.N.E.C. et son *Syndicat des Instituteurs Force Ouvrière*, liés organiquement au mouvement ouvrier, représentent une force qui apparaît aujourd'hui comme la seule susceptible de défendre efficacement le statut laïque de l'école et les intérêts des enseignants plus que jamais menacés.

**Pour le Bureau de l'U.D.**  
**Le Secrétaire Général, Alexandre HÉBERT.**